

SQLI

Société anonyme au capital de 1 763 651,55 euros
Siège social : 268 avenue du Président Wilson – 93200 Saint-Denis
RCS Bobigny B 353 861 909

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009

SOMMAIRE

1 BILAN

2 COMPTE DE RESULTAT

3 TABLEAU DE FINANCEMENT

4 ANNEXE

1 BILAN

En euros	Net au 31.12.2009	Notes	Net au 31.12.2008
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	20 651 126	1	18 908 956
Immobilisations corporelles	1 060 921	2	881 280
Immobilisations financières	33 301 461	3	35 535 101
ACTIF IMMOBILISE	55 013 508		55 325 337
Clients et comptes rattachés	25 426 219	4	24 043 625
Autres créances	27 510 892	5	29 491 441
Disponibilités	4 429 398	7	7 646 640
Charges constatées d'avance	2 137 383	8	1 591 317
ACTIF CIRCULANT	59 503 892		62 773 023
Ecarts de conversion Actif	50 830	9	41 888
TOTAL DE L'ACTIF	114 568 230		118 140 248
PASSIF			
Capital	1 763 652		1 718 487
Primes d'émission, de fusion, d'apport	34 607 306		33 404 258
Réserve légale	171 848		153 373
Report à nouveau	12 461 607		11 373 028
Bénéfice (perte) de l'exercice	(4 327 287)		1 107 054
Provisions réglementées	379 479	11	234 621
CAPITAUX PROPRES	45 056 605	10	47 990 821
Avances conditionnées	0	12	360 000
AUTRES FONDS PROPRES	0		360 000
Provisions pour risques	2 036 061		130 941
Provisions pour charges	139 395		112 307
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 175 456	13	243 248
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 144 766	14	15 819 020
Emprunts et dettes financières divers	10 895 330	15	9 070 166
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 265 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 885 918		6 871 647
Dettes fiscales et sociales	26 975 795	16	27 988 981
Dettes sur immobilisations	52 094	17	104 758
Autres dettes	1 515 768	18	4 998 969
Produits constatés d'avance	5 601 498	20	4 692 638
DETTES	67 336 169		69 546 179
Ecarts de conversion Passif		21	
TOTAL DU PASSIF	114 568 230		118 140 248

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers

2 COMPTE DE RESULTAT

	31.12.2009 (12 mois)	Notes	31.12.2008 (12 mois)
Chiffre d'affaires	107 516 209	22	109 304 711
Subventions d'exploitation	739 774		413 918
Reprises sur amortissements et provisions	196 350	30	771 019
Transferts de charges	392 951	33	284 317
Autres produits	3 244 100	23	2 350 383
PRODUITS D'EXPLOITATION	112 089 384		113 124 348
Autres achats et charges externes	28 124 220	24	22 867 322
Impôts et taxes	3 216 084	25	3 411 545
Salaires et traitements	56 747 890		56 068 141
Charges sociales	26 344 460		26 324 836
Dotation aux amortissements et provisions :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	670 827	1 et 2	578 584
- Sur actif circulant : dotation aux provisions	412 731	30	215 350
- Pour risques & charges : dotations aux provisions	274 049	30	118 360
Autres charges	40 721		602 192
CHARGES D'EXPLOITATION	115 830 982		110 186 330
BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	(3 741 598)		2 938 018
Produits financiers	879 069		470 687
Charges financières	2 724 009		2 026 832
BENEFICE (PERTE) FINANCIER	(1 844 940)	26	(1 556 145)
BENEFICE (PERTE) COURANT AVANT IMPOT	(5 586 538)		1 381 874
Produits exceptionnels	3 147 151		537 605
Charges exceptionnelles	3 252 403		2 397 753
BENEFICE (PERTE) EXCEPTIONNEL	(105 252)	29	(1 860 148)
IMPOT SUR LES SOCIETES	(1 364 503)	31	(1 585 328)
BENEFICE (PERTE) NET	(4 327 287)		1 107 054

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers

3 TABLEAU DE FINANCEMENT

En euros	31.12.2009	Notes	31.12.2008
Résultat de l'exercice	(4 327 287)		1 107 054
Dotations, (rep.) nettes d'amortissements et de provisions	1 226 096	30	2 249 749
(Plus) moins values nettes de cessions	203 081		(2 915)
(Boni) mali techniques de confusion	450 290	1	
Subventions virées au compte de résultat	(320 000)	29	
Capacité d'autofinancement	(2 767 820)		3 353 888
Variation du fonds de roulement	6 736 220		3 477 833
1. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (UTILISE DANS) L'EXPLOITATION	3 968 400		6 831 721
Acquisitions d'immobilisation incorporelles	(156 139)	1	(233 144)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(784 556)	2	(457 984)
Acquisitions d'immobilisations financières	(3 746 140)	3	(9 574 106)
Cessions (diminution) d'immobilisations incorporelles	-	1	-
Cessions (diminution) d'immobilisations corporelles	309 288	2	48 271
Cessions (diminution) d'immobilisations financières	448 259	3	666 738
Investissements nets	(3 929 288)		(9 550 225)
Variation des décalages	(1 580 132)		(5 276 812)
2. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTE AUX) INVESTISSEMENTS	(5 509 420)		(14 827 037)
Augmentation de capital	45 166	10	184 756
Augmentation des autres capitaux propres	1 111 642	10	8 356 209
Augmentation (diminution) des dettes financières	(4 982 025)	14	(314 359)
Variation nette des comptes courants groupe	1 841 625		2 081 997
3. FLUX DE FINANCEMENT	(1 983 591)		10 308 603
4. VARIATION DE TRESORERIE	(3 524 611)		2 313 287
Trésorerie issue des TUP ICONEWEB & SUDISIM	53 664		
5. Trésorerie nette à l'ouverture	7 466 855		5 153 568
6. TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	3 995 907		7 466 855

L'annexe jointe fait partie intégrante des états financiers

4 ANNEXE

A Activité

Créée en 1990, SQLI est le leader français des sociétés de services spécialisées dans les N.T.I.C. Les services qu'elle propose s'articulent autour de 4 métiers :

- Le conseil : gouvernance, urbanisation, MOA ; amélioration des processus et industrialisation ; nouvelles offres SAP, Business Intelligence...
- L'intégration : SQLI réalise plus de 50% de son activité sur les projets au forfait, avec engagement de résultat et garantie du respect strict des coûts et des délais reposant sur CMMI 3. Le Groupe dispose de centres de services spécialisés (Forfait, TMA, TRA, SAP, BI...).
- Les solutions : des solutions clés en main éprouvées, tirant profit des nouveaux usages du Web, permettant d'améliorer la productivité des équipes et de répondre à des problématiques fonctionnelles récurrentes.
- La Web agency : la web agency intégrée conseille les entreprises pour tirer le meilleur parti des nouveaux usages du web : e-marketing et Web 2.0, entreprise 2.0 et applications métiers, ROI web (trafic, e-commerce, e-pub...), Webmanagement...

La société est cotée à Paris sur l'Eurolist, compartiment C (code : FR0004045540).

B Faits caractéristiques de l'exercice

Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Le chiffre d'affaires est passé de 109 305 K€ au 31 décembre 2008 à 107 516 K€ au 31 décembre 2009. L'effectif à la fin de l'année s'établissait à 1 370 personnes contre 1 367 en décembre 2008.

Augmentations du capital

Plusieurs augmentations, principalement en rémunération de titres apportés, création d'actions gratuites et souscription d'actions réservées aux salariés, ont porté le capital social de 1 718 485.55 € au début de l'exercice à 1 763 651.55 € à la clôture. Corrélativement, il résulte de ces opérations, nettes de frais, des primes d'émission de 65 155.56 € et d'apport de 1 046 486.80 €.

Synthèse de l'activité

L'exercice 2009 a été marqué par une crise économique profonde qui n'a pas épargné le secteur du service informatique. Le Syntec a estimé le recul du marché à 2 ou 3% ; le segment du développement et de l'assistance technique sur lequel intervient le groupe aurait particulièrement souffert (-6%). Cette crise a été un des facteurs de la dégradation des principaux indicateurs du groupe : baisse du chiffre d'affaires de 1,64% à périmètre constant, baisse du taux d'emploi (77% contre 80% en 2008), baisse du TJM (436€ contre 442€ en 2008) et première perte opérationnelle depuis 2002.

La transformation du groupe entamée en 2008 et poursuivie en 2009 a également lourdement pesé sur la rentabilité de ses activités. Depuis 2005 le groupe avait lancé un programme d'acquisitions visant à augmenter la part des activités à valeur ajoutée par rapport à l'ingénierie classique (Conseil, Solutions et Web Agency représentaient 10% de l'activité en 2005 et pèsent 46% en 2009). Il fallait poursuivre la mutation du groupe et adapter l'organisation des agences, la structure du management et les compétences commerciales à cette nouvelle dimension. De telles modifications en profondeur ne se font pas sans heurts et ont temporairement impacté le fonctionnement opérationnel du groupe.

La stratégie de développement des activités à valeur ajoutée est néanmoins validée car si l'exercice 2009 enregistre un recul global de 3,4% du chiffre d'affaires à périmètre constant, la part conseil, solution et Web agency enregistre une progression organique de plus de 10%. Paradoxalement, le groupe aura donc eu à gérer simultanément en 2009 une croissance forte sur ses activités à valeur ajoutée et une décroissance de près de 15% sur ses activités classiques d'intégration.

Au cours de l'exercice 2009, le groupe SQLI a poursuivi sa stratégie de développement d'activité à valeur ajoutée en procédant à l'acquisition des sociétés Naga Conseil (Consulting SAP) et Aston Education (Formation) et du fonds de commerce de la société Management et Logiciel (solution dans le domaine du Maintien en Condition Opérationnelle) ; l'intégration de ces activités s'est déroulée sans difficulté.

Malgré un exercice déficitaire et la trésorerie investie dans les opérations de croissance externe intervenues en 2009, la situation financière de la société est restée très solide avec un endettement net de 6,7 millions d'euros à fin décembre 2009 contre 8,2 millions d'euros à fin décembre 2008.

C Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice qui viendrait modifier la lecture des comptes qui vous sont présentés ci-après.

D Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables en vigueur en France et applicables au 29 mars 2010, date d'arrêt de ces comptes par le Conseil d'Administration.

Les conventions comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 1 an et 3 ans, à l'exception des logiciels Vigilink/Jurilink et Image Pharma amortis sur une durée de 8 ans, égale à celle durant laquelle des avantages économiques en sont escomptés.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition frais inclus.

Le mali technique dégagé à l'occasion de la transmission universelle du patrimoine d'une filiale est inscrit dans les immobilisations incorporelles sur la ligne « Fonds commercial ». Le cas échéant, le mali résiduel représentatif de pertes ou « vrai » mali est comptabilisé en charges financières.

Les fonds commerciaux et mali techniques font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

La société n'immobilise pas ses frais de recherche et développement et les comptabilise en charges. Ils sont constitués des dépenses de personnel relatives aux chercheurs et aux dépenses de fonctionnement.

Ces dépenses s'élèvent à 2 723K€ en 2009.

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En application du règlement CRC n° 2004-06, les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valeur des immobilisations.

En application des règles définies par le règlement CRC n° 2002-10, les actifs corporels immobilisés sont dissociés en leurs composants ayant des durées d'utilisation différentes. Des biens susceptibles de faire l'objet de cet éclatement n'ont pas été identifiés.

Les amortissements sont calculés sur une base égale à leur coût d'acquisition et sur la durée de vie usuelle des immobilisations, selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

- Installations générales : L sur 8 ans
- Matériel informatique : L sur 2 ans
- Matériel de bureau : L sur 5 ans
- Matériel de transport : L sur 4 ans

c. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les compléments de prix d'acquisition sont évalués et constituent un élément de ce coût d'acquisition.

Par ailleurs, en application du règlement CRC n° 2004-06, les frais d'acquisition engagés antérieurement à 2006 constituent un élément du coût d'acquisition. A compter de 2006, ces frais sont étalés sur 5 ans par le biais de la constatation d'un amortissement dérogatoire, dont le point de départ est la date d'acquisition des titres.

Enfin, à la clôture de l'exercice, les valeurs des titres sont comparées aux valeurs d'utilité. La valeur d'utilité d'un titre est fonction de l'actif net corrigé des plus-values et moins values latentes, de l'évolution attendue des résultats et de l'intérêt économique de la participation pour le groupe.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée, égale à la différence entre la valeur d'utilité et le coût d'acquisition. A ce titre, une dépréciation des titres ALCYONIX INC a été constatée en 2009 pour un montant en 420 K€.

d. Autres immobilisations financières

Les prêts à 20 ans accordés par la société au titre de son obligation à l'effort de construction sont actualisés en fonction du taux à 10 ans des OAT.

La société a souscrit un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Les opérations effectuées pour son compte par la société de bourse signataire du contrat sont comptabilisées en immobilisations financières. Du fait de leur indisponibilité, les espèces conservées par l'intermédiaire financier constituent des créances immobilisées.

Les actions propres sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse connu à la date de clôture de l'exercice.

e. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée s'il existe un risque de non recouvrement.

Le groupe externalise la gestion de ses créances clients, couvrant tant les domaines de l'assurance-crédit, que la gestion des relances et le refinancement par mobilisation de celles-ci. Elles sont cédées dans le cadre d'une convention d'affacturage. A l'exception des créances sur les clients étrangers ou implantés dans les DOM TOM, 100% des créances clients sont cédées au factor et figurent sous la rubrique « Autres créances ». Ce poste est intégralement mobilisable à l'exception d'une réserve de garantie de 2 millions d'euros.

Les dépenses engagées par le Groupe de 2004 à 2009 dans le cadre d'un programme de recherche et développement répondant aux critères d'éligibilité ont généré un crédit d'impôt recherche dont la créance correspondante est constatée à l'actif du bilan.

Les créances correspondant aux dépenses de recherche engagées par SQLI et ses filiales de 2004 à 2008 ont été remboursées par l'administration fiscale. Seules les créances correspondant aux dépenses de recherche engagées par SQLI en 2006 et 2007 n'ont pas été remboursées du fait d'un contrôle fiscal en cours sur ces années.

A titre prudentiel, une provision non déductible équivalente est dotée sur cet actif dont la consistance n'est pas définitivement acquise. Cette provision est maintenue jusqu'au terme du délai de reprise de l'administration fiscale, nonobstant les remboursements effectifs intervenus entre temps.

Enfin, une convention de comptes courants intragroupe conclue entre SQLI, société mère, et les sociétés avec lesquelles elle a directement ou indirectement des liens en capital lui conférant un pouvoir de contrôle, règle les flux de trésorerie qui résultent des liens économiques et financiers récurrents existant entre elles.

Dans ce cadre, SQLI établit un état des comptes courants et calcule les intérêts échus sur la base du solde moyen atteint au cours des semestres civils. Les échelles d'intérêts ainsi calculées sont capitalisées au dernier jour du semestre considéré.

Le taux de rémunération des comptes courants est égal à la moyenne des taux EURIBOR 12 mois, dans les limites de déductibilité fiscale admises par les législations nationales.

f. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une dépréciation est constatée. La société procède à la cession et à l'acquisition en fin d'exercice des valeurs mobilières de placement qu'elle détient en portefeuille.

g. Trésorerie

Une convention de centralisation domestique de trésorerie de groupe a été conclue avec la Société Générale le 23 mai 2006. Ce service assure une centralisation sur SQLI, société pivot, de la trésorerie des sociétés participant à la convention.

A ce titre, les positions nettes journalières des comptes des sociétés participantes, débitrices et créditrices (agrégats nets), sont nivelées par le compte de la société pivot de trésorerie et les intérêts débiteurs et créditeurs calculés au jour le jour à partir de la position centralisée de la trésorerie du groupe.

Les taux d'intérêts appliqués sont les taux en vigueur sur le marché.

h. Contrats à long terme

Prestations en régie – Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de l'exécution de la prestation. Les prestations réalisées non encore facturées sont enregistrées en factures à établir.

Prestations au forfait – Le chiffre d'affaires des projets au forfait est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont valorisées au prix de vente. Si le montant des prestations réalisées est supérieur au montant des prestations facturées, la différence figure en factures à établir ; dans le cas contraire, elle est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Une provision pour pertes à terminaison est constatée dès lors que la marge prévisionnelle attendue du projet au forfait est négative.

i. Provisions réglementées

Ces provisions ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision mais sont comptabilisées en application de dispositions légales. Elles sont créées suivant un mécanisme analogue à celui des provisions proprement dites, l'octroi d'un régime fiscal qui leur est propre étant subordonné à une telle comptabilisation.

La société amortit sur 5 ans les frais d'acquisition des titres de participation à compter de la date d'acquisition des titres.

j. Autres fonds propres

Par suite de la dissolution de la société PROCEA en 2007, SQLI est venue aux droits d'un contrat conclu avec OSEO INNOVATION le 30 juillet 2004 au titre duquel une aide de 360 000 € pour la conception d'une plate-forme d'intégration d'applications par les processus a été versée.

Le programme financé ayant abouti à un échec technique, l'aide accordée a fait l'objet d'un remboursement partiel par SQLI (40 K€), le solde a été constaté en 2009 en subvention d'exploitation (320 K€).

k. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

l. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours du mois de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion à ce dernier cours sont portées au bilan sur les lignes « Ecart de conversion ». Les écarts, qui résultent de la conversion des disponibilités en devises, sont portés au compte de résultat en gains et pertes de change.

m. Situation fiscale de la société au regard de l'impôt sur les sociétés

SQLI est la société tête d'un groupe fiscal comprenant à la clôture les sociétés suivantes : ABCIAL, LNET MULTIMEDIA, CLEAR VALUE, CLEAR VALUE France, EOZEN France, APPIA CONSULTING et URBANYS.

Aux termes des conventions conclues entre les filiales intégrées et la société mère, les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés comme si elles étaient imposées séparément et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère.

La société constate la charge d'impôt exigible. Ses crédits d'impôt recherche, famille et apprentissage sont portés en diminution de la charge d'impôt.

n. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel employé qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite. Ils ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision dans les comptes.

E Compléments d'information

Les informations sont données, sauf indication contraire, en euros.

1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31.12.2008	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31.12.2009
Frais d'établissements	38 205			38 205
Logiciels	2 448 164	165 430		2 613 594
Fonds commerciaux	17 866 933	1 917 465		19 784 398
Total valeur brute	20 353 302	2 082 895		22 436 197
A déduire : amortissements	1 444 347	340 724		1 785 071
Valeur nette	18 908 955	1 742 171		20 651 126

Les fonds commerciaux se décomposent comme suit :

	31.12.2008	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31.12.2009
ASTON	8 956 600			8 956 600
PROCEA	1 438 183			1 438 183
SYSDEO	5 199 597			5 199 597
<i>Dont :</i>				
<i>Fonds commercial NAGORA TECHNOLOGIE</i>	<i>323 844</i>			<i>323 844</i>
<i>Fonds commercial OBJECTIVA</i>	<i>593 340</i>			<i>593 340</i>
INLOG	150 000			150 000
AMPHAZ	2 122 553			2 122 553
M&L		15 502		15 502
ICONEWEB		1 901 963		1 901 963
Valeur nette des fonds commerciaux	17 866 933	1 917 465	-	19 784 398

Les malis techniques résultant en 2007 des transmissions universelles des patrimoines des sociétés ASTON, PROCEA et SYSDEO ainsi que celui en 2009 relatif à la société ICONEWEB Multimédia sont inscrits dans la rubrique « fonds commerciaux ».

Par ailleurs, SQLI a repris de SYSDEO les éléments de fonds de commerce suivants :

- Pour 323 844 €, l'activité de formation de la société NAGORA TECHNOLOGIE et de distribution des produits VISUAL WORKS, WEBSPIHERE OU WEBLOGICS, ainsi que les prestations de conseil et d'assistance afférentes à la mise en place de ces produits ;

- Pour 593 337 €, le fonds de commerce de la société OBJECTIVA SA, transmis à SYSDEO par confusion de patrimoine en date du 1^{er} janvier 2005.

En 2009, SQLI complète son offre de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) avec l'acquisition, pour 1€ symbolique, du fonds de commerce Management & Logiciels. Le coût d'acquisition inscrit à l'actif du bilan est essentiellement constitué des frais d'acquisition du fonds soit 15 501 €.

M&L commercialise une solution (Conseil Métier et Progiciel) particulièrement reconnue dans le domaine maritime. SQLI, déjà très en pointe dans le MCO naval militaire grâce à son offre IdeOptima, renforce ainsi son expertise à destination du mid-market.

Management & Logiciels compte 4 collaborateurs. L'intégration a eu lieu au 1er juillet 2009.

La société SQLI a procédé au cours des dernières années à l'absorption par transmission universelle de patrimoine des sociétés SYSDEO, ASTON, PROCEA et au cours de l'exercice 2009 des sociétés SUDISIM et ICONEWEB. Les activités provenant de ces sociétés sont dorénavant totalement imbriquées avec celles de SQLI, il est donc extrêmement difficile d'identifier le chiffre d'affaires ou la marge provenant de chacune de ces activités. Les deux principaux fonds (ASTON et SYSDEO) ont permis à SQLI de parvenir à la taille critique (passage de 44 millions de chiffre d'affaires en 2005 à 74 millions en 2006) et de maintenir ses contrats de référencement avec les clients grand compte dans un contexte de réduction du nombre de prestataires informatiques. Dès lors, la justification de la valeur des fonds commerciaux provenant de ces quatre sociétés a été testée par la méthode des discounted cash flow appliquée à la société SQLI.

Les activités relevant de l'acquisition des fonds de commerce AMPHAZ et INLOG sont quant à elles restées identifiables et les prévisions en terme de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle permettent d'en valider par ailleurs le montant sur la base d'un multiple de marge opérationnelle de 4,25.

Pour l'approche de valorisation globale du fonds de commerce SQLI, afin d'en valider les éléments constitutifs, les valeurs recouvrables ont été déterminées à partir des projections des flux de trésorerie nets actualisés, avec prise en compte d'une valeur terminale, basée sur un taux de croissance à l'infini des produits générés par l'actif valorisé. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le coût moyen pondéré du capital avant impôt. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles. Les principaux paramètres retenus pour l'établissement de ces flux prévisionnels sont les suivants :

Durée des projections : 4 ans

Taux d'actualisation après impôt : 8,28%

Taux de croissance à l'infini : 1,5%

Ces tests ne conduisent pas la société à devoir déprécier ces actifs.

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31.12.2008	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31.12.2009
Installations générales & agencements	1 177 751	126 127		1 303 878
Matériel de transport	25 301		20 864	4 437
Matériel de bureau & informatique	1 156 188	741 169	285 718	1 611 639
Mobilier	572 871	34 790		607 661
Total valeur brute	2 932 111	902 086	306 582	3 527 615
A déduire : amortissements	2 050 831	462 700	46 837	2 466 694
Valeur nette	881 280	439 386	259 745	1 060 921

3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31.12.2008	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31.12.2009	1 an au plus	A plus d'un an
Titres de participations	41 622 650	3 202 278	5 566 196	39 258 732		39 258 732
A déduire : provisions	7 485 655	420 000	407 598	7 498 057		7 498 057
Valeur nette	34 136 995	3 622 278	5 158 598	31 760 675	-	31 760 675
Prêts	1 038 013	244 797		1 282 810		1 282 810
Dépôts et cautionnements	511 396	60 536	182 463	389 469		389 469
Actions propres*	765 386		323 080	442 306	442 306	
Créances immobilisées ⁱ	22 519	62 638		85 157	85 157	
Total valeur brute	2 337 314	367 971	505 543	2 199 742	527 463	1 672 279
A déduire : provisions	939 208	211 788	492 040	658 956	94 744	564 212
Valeur nette	1 398 106	156 183	13 503	1 540 786	432 719	1 108 067
Total valeur brute	43 959 964	3 570 249	6 071 739	41 458 474	527 463	40 931 011
A déduire provisions	8 424 863	631 788	899 638	8 157 013	94 744	8 062 269
Valeur nette	35 535 101	2 938 461	5 172 101	33 301 461	432 719	32 868 742

SQLI a acquis en 2009 100% du capital des sociétés NAGA CONSEIL et ASTON EDUCATION :

- 1) Aux termes d'un protocole signé le 31 mars 2009, SQLI a acquis 100% du capital de la SAS NAGA CONSEIL :

Basé à Paris, NAGA CONSEIL est un cabinet de 20 collaborateurs, spécialisé dans l'environnement SAP. Le prix d'acquisition est de 700 K€, financé en numéraire. Un complément de prix, d'un montant équivalent, est prévu en fonction des performances de NAGA CONSEIL en termes de croissance et de rentabilité en 2009 et 2010.

Compte tenu des résultats de la société en 2009 et ceux attendus en 2010, aucun complément de prix n'a été provisionné au 31 décembre 2009.

- 2) Aux termes d'un protocole signé le 18 juin 2009, SQLI a acquis 100% du capital de la SAS ASTON EDUCATION :

Implanté en région parisienne à Bagneux et à Boulogne, ASTON EDUCATION a développé une expertise de pointe sur les formations autour des technologies Microsoft et dispose d'une solide relation avec l'éditeur. La société forme avec ses filiales ASTON INSTITUT, COGENIUS et SYSRESO un groupe qui emploie 12 salariés.

Le protocole de cession prévoit un paiement ferme en numéraire de 1 590 K€ et la remise de 200.000 titres SQLI pour 100% du capital d'ASTON EDUCATION. Un complément de prix sera versé en fonction des performances opérationnelles sur la période 2010 – 2013 : il est estimé à 608 K€ au 31 décembre 2009.

Le complément de prix à verser dans le cadre de l'acquisition du groupe EOZEN sur la base des résultats 2008 a été réglé en date du 30/04/2009 en numéraire pour 1 110 K€ et pour 1 067 K€ par émission de titres. Le complément de prix attaché aux résultats 2009 a quant à lui été annulé (2 177K€), les objectifs pour son versement n'ayant pas été atteints.

ⁱ Espèces indisponibles du contrat de liquidité

Les dépréciations suivantes sont constatées sur les immobilisations financières :

	31.12.2008	Dotations	Reprises	31.12.2009
Titres de participations				
ABCIAL	7 047 607			7 047 607
ICONEWEB MULTIMEDIA	407 598		407 598	0
TECHMETRIX	0			0
SQLI ESPAGNE	30 450			30 450
ALCYONIX CANADA		420 000		420 000
Total	7 485 655			7 498 057
Prêts ⁱ	939 208	211 788	492 040	658 956
Total	8 424 863	631 788	899 638	8 157 013

ⁱ Taux des OAT à 10 ans à la clôture : 3,60% (31.12.2008 : 3.50%).

SQLI procède chaque année à l'évaluation des sociétés filiales dont elle détient les titres par la méthode des discounted cash flow (DCF). La mise en œuvre de cette méthode, en retenant un taux de croissance à l'infini de 1,5% et un coût moyen pondéré du capital avant impôt de 10,52%, a conduit à la dépréciation des titres ALCYONIX CANADA à hauteur de 420 K€.

* Actions auto détenues

Aux termes des résolutions prises par l'assemblée générale mixte du 16 juin 2009, SQLI a reconduit un programme de rachat de ses propres actions dont les objectifs, par ordre de priorité décroissant, sont : i) l'animation du marché ou de la liquidité de l'action, ii) l'achat pour la conservation et la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, iii) l'attribution d'actions aux salariés et iv) l'annulation éventuelle de celles-ci.

A la date de l'arrêté des comptes, le groupe n'envisage pas d'affecter les actions propres à des plans d'attributions d'actions gratuites.

Ce programme, d'une durée de dix-huit mois expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, stipule un prix d'achat unitaire maximum de 7 euros et un prix de vente unitaire minimum de 0.5 euro. Il est organisé dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la Financière d'Uzès.

	31.12.2009			31.12.2008		
	Nombre d'actions	Prix unitaire	Valeur (en K€)	Nombre d'actions	Prix unitaire	Valeur (en K€)
Actions auto détenues au 1 ^{er} janvier	380 532	2,011 €	765	30 119	2,759 €	83
Acquisitions de la période	223 452	0,874 €	195	417 120	2,037 €	849
Cessions à la valeur de vente	-259 555	1,024 €	-266	-66 707	1,747 €	-117
Plus ou (moins) valeur de cession			-252			-50
Actions auto détenues au 31 décembre 2009	344 429	1,284€	442	380 532	2,011 €	765

Parmi les 259.555 actions cédées au cours de l'exercice, 200.000 ont été remises aux actionnaires d'ASTON EDUCATION dans le cadre de l'acquisition de ce groupe : les actions ont été valorisées au cours de bourse du jour de la transaction soit à 1€, générant une perte financière pour SQLI de 250 K€ (valeur historique des actions auto-détenues : 450 K€).

4 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients s'élèvent à 16 215 467 € et les factures à établir à 9 970 047 €. Des dépréciations sont constatées sur les créances clients à hauteur de 759 296 €. L'échéance des créances clients est à moins d'un an.

SQLI recourt aux services d'une société d'affacturage. Les coûts de la gestion externalisée des créances clients et de leur mobilisation s'apprécient ainsi :

En milliers d'euros	2009	2008
Assurance-crédit et gestion « Clients »	201	207
Coût financier de mobilisation des créances	38	64
Total	239	271

5 AUTRES CREANCES

	Montant brut	Dépréciation	Montant net	1 an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs débiteurs	50 032		50 032	50 032	
Personnel et comptes rattachés	22 761		22 761	22 761	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	73 753		73 753	73 753	
Etat, autres collectivités					
Impôt sur les sociétés	390 203		390 203	390 203	
Crédit d'impôt recherche ¹	1 282 589	1 115 615	166 974	1 282 589	
Subventions	215 511		215 511	215 511	
TVA récupérable	1 200 557		1 200 557	1 200 557	
Acomptes de taxe professionnelle	3 356		3 356	3 356	
Groupe et associés ²	5 994 729	27 500	5 967 229	5 994 729	
Débiteurs divers					
Créances clients mobilisées ³	19 271 096		19 271 096	17 271 096	2 000 000
Divers ⁴	225 977	107 872	118 105	225 977	
Créances sur cessions d'immobilisations	31 314		31 314	31 314	
Total	28 761 879	1 250 987	27 510 892	26 761 879	2 000 000

¹ Le crédit d'impôt recherche de SQLI constaté au titre de 2009 s'élève sur l'exercice à 817 121 € et la créance cumulée atteint 1 060 465 €. La rubrique comprend également les crédits d'impôt recherche de la société LNET MULTIMEDIA pour 166 974 € fiscalement intégrée. Ces actifs sont dépréciés à 100% jusqu'au terme du délai de reprise de l'administration fiscale. Les crédits d'impôt activés par SQLI en 2004, 2005 et 2008 pour un montant de 2 356 069 € ont fait l'objet d'un remboursement conformément aux dispositions de la loi de finance rectificative pour 2008. Les créances pour les années 2006 et 2007 n'ont pas été remboursées du fait du contrôle fiscal en cours.

Les crédits d'impôt recherche des sociétés ABCIAL pour 474 039 €, LNET MULTIMEDIA pour 241 413 € et ICONEWB MULTIMEDIA pour 8 225 € fiscalement intégrées, ainsi que ceux des sociétés ASTON pour 144 319 €, PROCEA pour 203 777 € et SYSDEO pour 153 943 € ont été remboursés.

Les provisions pour dépréciation des crédits d'impôt remboursés ont été reprises.

² Le compte courant de la société SQLI Espagne (27 500 €) est intégralement déprécié. Les produits d'intérêts des comptes courants sur l'exercice, calculés au taux de 1.60 %, se montent à 44 550 €

³ La réserve de garantie constituée chez le factor s'élève à 2 000 000 €

⁴ 39 594 € au titre de la participation de SQLI au consortium gérant le projet européen QUALEG, entièrement dépréciés.

6 VARIATIONS DES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS

	31/12/2008	TUP	Dotations	Reprises	31/12/2009
Titres de participation	7 485 655		420 000	407 598	7 498 057
Prêts effort à la construction	939 208		211 788	492 040	658 956
Clients	423 557	49 350	374 480	88 091	759 296
Crédits d'impôt recherche	2 958 984	55 150	817 121	2 715 640	1 115 615
Autres créances	97 120		38 252		135 372
Total	11 904 524	104 500	1 861 641	3 703 369	10 167 296

7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement ont été cédées le 31 décembre 2009 et rachetées le jour même. Leur coût d'acquisition correspond donc à leur valeur de marché à la clôture.

	31.12.2009	31.12.2008
Disponibilités	84 175	1 837 015
Parts de SICAV et de FCP monétaires et garantis	4 345 223	5 809 625
Trésorerie et équivalents au bilan	4 429 398	7 646 640

8 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges d'avance constatées au titre des affaires sous-traitées s'élèvent à 995 030 €; celles relatives aux locations et autres charges externes abonnées à 1 142 352 €.

9 ECARTS DE CONVERSION – ACTIF

L'écart de conversion est relatif au compte courant de la filiale SQLI CH (Suisse).

10 CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 35 273 031 actions (31.12.2008 : 34 369 711) de 0,05 € chacune, d'une seule catégorie, entièrement libérées.

Analyse de la variation

La situation nette de la société avant affectation du résultat de l'exercice a varié comme suit sur la période :

	31.12.2008	Augmentations	Affectation du résultat	Résultat de la période	31.12.2009
Capital	1 718 486	45 166			1 763 652
Prime d'émission	33 404 259	1 203 047			34 607 306
Réserve légale	153 373		18 475		171 848
Report à nouveau	11 373 028		1 088 579		12 461 607
Bénéfice (perte)	1 107 054		(1 107 054)	(4 327 287)	(4 327 287)
Provisions réglementées	234 622	144 857			379 479
Total	47 990 821	1 393 070	-	(4 327 287)	45 056 604

Augmentations de capital

Au cours de l'exercice, 903 320 actions nouvelles ont été créées :

Le 7 Juillet 2009, en rémunération de l'apport de 51% des actions des sociétés EOZEN SA et EOZEN Belgium pour un prix de 1.067 K€, 405 851 actions ont été émises au prix de 2,6285 €. Ces actions sont assorties de bons donnant droit à souscrire 405 851 actions SQLI dans l'hypothèse où l'intégralité du complément de prix serait due aux actionnaires cédants.	405 851
En date du 01 Avril 2009, 80 000 actions gratuites ont été attribuées dans les conditions fixées par le Directoire le 30 mars 2009 selon une autorisation accordée par l'assemblée générale mixte	80 000
En date du 16 Juin 2009, 289 788 actions gratuites ont été attribuées dans les conditions fixées par le directoire le 14 Juin 2009	289 788
127 681 actions réservées aux salariés adhérents au plan d'épargne groupe « PEG TESORUS » ont été créées par décision du Directeur Général Délégué le 7 décembre 2009 au prix d'exercice de 0,89 € par action	127 681

Total	903 320
--------------	----------------

Les statuts de la société prévoient un droit de vote double pour les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription au nominatif depuis trois ans au moins ou pour celles attribuées aux actionnaires en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Le capital et les droits de vote sont ainsi répartis :

	31.12.2009			
	Nombre d'actions	En % du capital	Nombre de droits de vote	En % de droits de vote
Jean Rouveyrol	1 621 398	4,60%	3 242 796	8,22%
AURINVEST	1 919 167	5,44%	1 919 167	4,87%
FD5	743 637	2,11%	1 487 274	3,77%
Famille Patrick Lacarrière	392 412	1,11%	784 824	1,99%
SETHI	359 091	1,02%	718 182	1,82%
Fondation de France	220 000	0,62%	440 000	1,12%
Bruno Leysene	167 329	0,47%	282 586	0,72%
Yahya El Mir	141 667	0,40%	141 667	0,36%
Fondateurs Eozen	2 925 565	8,29%	2 925 565	7,42%
Actionnariat salarié (PEG)	502 928	1,43%	643 954	1,63%
Autres actionnaires nominatifs	2 178 746	6,18%	3 095 783	7,85%
<i>Dont salariés</i>	<i>1 020 183</i>	<i>2,89%</i>	<i>1 079 143</i>	<i>2,74%</i>
Total des actionnaires nominatifs	11 171 940	31,67%	15 681 798	39,76%
Autocontrôle	344 429	0,98%		
Public	21 834 957	67,35%	23 756 662	60,24%
<i>Dont Alto Invest (selon déclaration AMF du 01/12/2008)</i>	<i>1 921 705</i>	<i>5,45%</i>	<i>1 921 705</i>	<i>4,87%</i>
<i>Dont Alain Lefebvre</i>	<i>1 018 857</i>	<i>2,89%</i>	<i>1 018 857</i>	<i>2,58%</i>
<i>Dont SOCADIF (selon déclaration AMF du 25/09/2007)</i>	<i>1 500 000</i>	<i>4,25%</i>	<i>1 500 000</i>	<i>3,80%</i>
Total	35 273 031	100,00%	39 438 460	100,00%

Instruments dilutifs

Les instruments en vie au 31 décembre sont les suivants :

		31.12.2009		31.12.2008	
		Nombre d'options ou de bons restant à exercer	Nombre d'actions potentielles	Nombre d'options ou de bons restant à exercer	Nombre d'actions potentielles
CLEAR VALUE	ABSA A	-	-		
	ABSA B	-	-		
		0	0		288 886
EOZEN	BSA 1	0	0	2 841 044	405 869
	BSA 2	0	0	2 841 044	405 869
		0	0	5 682 088	811 738
BSPCE	Plan 3			-	-
BCE	Plan 4			-	-
	Plan 5			-	-
	Plan 6	0	0	1 194 806	1 194 806
		0	0	1 194 806	1 194 806
Total		0	0	6 876 894	2 006 544

Plans d'options et assimilés

Nature du plan	Plans non évalués			Plans évalués selon la norme IFRS 2			Total
	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6	
Assemblée générale	21/03/2000	21/03/2000	21/03/2000	30/06/2003	30/06/2003	10/06/2004	
Date d'expiration des options de souscription	04/07/2007	27/11/2007	27/07/2008	24/07/2008	29/03/2009	28/09/2009	31/12/2009
Options attribuées non exercées au 31.12.2006	21 964	1 769	218 104	468 403	35 000	1 559 345	2 304 585
Attributions							
Options caduques	-21 964	-1 769				-7 335	-31 068
Options exercées			-15 422	-166 149	-17 500	-291 336	-490 407
Options attribuées non exercées au 31.12.2007	-	-	202 682	302 254	17 500	1 260 674	1 783 110
Attributions							
Options caduques			-143 807	-10 000	-10 000	-46 000	-209 807
Options exercées			-58 875	-292 254	-7 500	-19 868	-378 497
Options attribuées non exercées au 31.12.2008	-	-	-	-	-	1 194 806	1 194 806
Attributions							
Options caduques						-1 194 806	-1 194 806
Options exercées							
Options attribuées non exercées au 31.12.2009	-	-	-	-	-	-	-

Plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés et/ou des membres du Conseil d'administration

Les assemblées générales mixtes du 30 juin 2007 et du 30 juin 2008 ont autorisé le Directoire/Conseil d'administration, pour une période de 26 mois expirant respectivement le 31 août 2009 et 31 août 2010, à procéder, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel ou des dirigeants des sociétés du groupe, et aux conditions qu'il déterminera, à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre dans la limite respectivement de 800 000 actions nouvelles et de 10% du capital social de SQLI à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans, sous la condition d'être titulaire d'un mandat social ou d'un contrat de travail, et la durée minimale de l'obligation de conservation par les bénéficiaires est de deux années supplémentaires. Les actions sont accordées sans contrepartie financière.

En 2009, le Conseil d'administration du 16 juin a attribué gratuitement 90.000 actions à des salariés du groupe.

Les caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

Date de décision du Directoire ou du Conseil d'administration	Date de maturité et d'attribution	Date limite d'incessibilité	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions accordées avec ou sans conditions de performance			Valeur de l'action retenue en € par action (1)
				Sans	Avec	Total	
30.03.2007	29.03.2009	31.03.2011	4	80.000	- (2)	80.000	2,8385
14.06.2007	14.06.2009	15.06.2011	31	302.234	- (2)	302.234	3,0635
30.06.2008	30.06.2010	01.07.2012	88	531.250	56.250 (3)	587.500	2,2665
30.06.2008	30.06.2010	01.07.2012	1	500.000	-	500.000	2,2665
25.09.2008	25.09.2010	26.09.2012	5	10.891	-	10.891	1,6270
16.06.2009	16.06.2011	17.06.2013	5	90.000	-	90.000	0,9805
			134	1.514.375	56.250	1.570.625	

(1) Moyenne des cours de clôture de l'action SQLI des 20 séances de bourse précédant la date de décision du Directoire ou du Conseil d'administration.

(2) Conditions liées au développement du centre offshore d'Oujda.

La juste valeur des actions gratuites est calculée sur la base de la moyenne des cours de l'action SQLI enregistrés à la clôture des vingt séances de bourse précédant la date de décision d'attribution par le Directoire ou le Conseil d'administration. Cette valeur est pondérée des probabilités de mortalité et de présence des bénéficiaires à la date d'attribution définitive, ainsi que, le cas échéant, des probabilités d'atteinte des conditions de performance.

	31.12.2009		31.12.2008	
	Nombre	Juste valeur des actions (en K€)	Nombre	Juste valeur des actions (en K€)
Solde des actions au 1 ^{er} janvier	1 453 235		382 234	
Attributions	90 000	62	1 098 391	1 430
Actions caduques	-100 752		-27 390	
Actions exercées	- 369			
	788			
Solde des actions au 31 décembre	1 072 695		1 453 235	2 368
Juste valeur pour l'exercice		1 297		1 012

11 PROVISIONS REGLEMENTEES

	31.12.2008	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31.12.2009
Frais d'acquisition des titres immobilisés	777 263	86 309		863 572
Amortissements dérogatoires	234 621	157 797	12 939	379 479
Frais restant à amortir	542 642	(71 488)	12 939	484 094

12 AUTRES FONDS PROPRES

Les avances conditionnées concernent l'aide à l'innovation accordée par OSEO Innovation en 2004 pour un montant total de 360 K€, dans le cadre d'un programme de développement. Le programme financé ayant échoué d'un point de vue technique, cette aide a fait l'objet d'un remboursement à hauteur de 40 000€, l'abandon de créance a été comptabilisé en subvention pour 320 000€.

13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31.12.2008	TUP	Dotations	Reprises prov. utilisées	Reprises prov. non utilisées	31.12.2009
Litiges prud'homaux ⁱ	67 941		185 484	35 073	2 767	215 585
Contrôle fiscal ⁱⁱ	63 000	46 284		63 000	46 284	0
Crédit d'impôt recherche		41 383	1 779 093			1 820 476
Provisions pour risques	130 941	87 667	1 964 577	98 073	49 051	2 036 061
Pertes à terminaison	70 419		88 565	70 419		88 565
Pertes de change	41 888		50 830	41 888		50 830
Provisions pour charges	112 307	-	139 395	112 307		139 395
Total	243 248	87 667	2 103 972	210 380	49 051	2 175 456

ⁱ SQLI est attrait devant le conseil de Prud'hommes par huit salariés et a provisionné le risque encouru selon les estimations de ses avocats.

ⁱⁱ Redressement de TVA notifié à la SA ASTON, société qui a fait l'objet d'une transmission universelle de son patrimoine au profit de SQLI en 2007. Le redressement a été réglé.

A titre prudentiel, une provision pour risques a été dotée à hauteur du crédit d'impôt recherche 2008 remboursé mais non encore prescrit (1 779 K€). Cette provision sera maintenue jusqu'au terme du délai de reprise de l'administration fiscale.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2006 et 2007 est intervenu en 2009. La notification de redressement ne porte que sur les crédits d'impôt 2006 et 2007 (243 K€). La société a contesté ce redressement.

14 EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers d'euros)	31.12.2009
Une ligne de crédit autorisée, d'un montant maximum de 17,2 millions d'euros, soit au 31 décembre 2009 :	
Contractée auprès d'un pool bancaire en juin et décembre 2007, destinée à refinancer l'acquisition des groupes ALCYONIX, ICONEWEB, CLEAR VALUE et EOZEN ainsi que d'autres opérations futures de croissance externe. La levée des fonds est intervenue en juin 2007 à hauteur de 5 200 K€, en décembre 2007 à hauteur de 7 427 K€, en février 2008 à hauteur de 536 K€ et en juin 2008 pour le solde soit 4 037 K€.	
Elle porte intérêt au taux variable EURIBOR 3 mois plus 1,7 point et est remboursable en 5 échéances annuelles et consécutives d'un montant de 3 440 K€ du 18 juin 2008 au 18 juin 2012.	10 320
Elle est garantie par le nantissement des actions des sociétés ALCYONIX, CLEAR VALUE et EOZEN, le nantissement du fonds de commerce de SQLI à hauteur de 1,4 million d'euros, ainsi que par des délégations à son profit des garanties de passif consenties par les vendeurs et d'une délégation du contrat d'assurance Homme-Clé.	
Cet emprunt comporte un certain nombre de covenants et de ratios financiers. Au 31 décembre 2009, le groupe respecte ces covenants et ratios.	
Un emprunt de 1,3 million d'euros souscrit en 2006, auprès d'un pool bancaire, dans le cadre du refinancement des acquisitions de la société PROCEA et des fonds de commerce de la société INLOG. D'une durée initiale de 48 mois, il porte intérêt au taux fixe de 5,45% et est remboursable en 16 trimestrialités de 83 K€ du 22 décembre 2006 au 22 décembre 2010. La dette résiduelle s'élève au 31 décembre 2009 à :	352
Un emprunt de 40 000 souscrit auprès de le HSBC par ICONEWEB Multimédia. D'une durée initiale de 60 mois, il porte intérêt au taux fixe de 4,00% et est remboursable par mensualité de 0,8 K€ du 16 mai 2006 au 15 avril 2011. La dette résiduelle s'élève au 31 décembre 2009 à :	12
Concours bancaires courants	416
Intérêts courus non échus	44
Total des emprunts auprès des établissements de crédit	11 144

Variations sur l'exercice et intérêts afférents :

Valeur d'origine	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009	Intérêts 2009
4 500 000	1 150 377		1 150 377	0	25 646
1 300 000	685 151		333 306	351 845	30 396
17 200 000	13 760 000		3 440 000	10 320 000	483 992
40 000		12 259	700	11 559	60
	0	1 806	137	1 669	4
Total	15 595 528	14 065	4 924 520	10 685 073	540 098

Les intérêts courus non échus sur les emprunts bancaires s'élèvent à 26 202 € (2008 : 43 706).

Echéances :

Valeur d'origine	31/12/2009	Moins d'1 an	Plus d'1 an à moins de 5 ans
4 500 000	0	0	-
1 300 000	351 845	351 845	
17 200 000	10 320 000	3 440 000	6 880 000
40 000	11 559	8 604	2 955
	1 669	1 669	
Total	10 685 073	3 802 118	6 882 955

Restrictions sur les capitaux propres

Les capitaux propres de SQLI doivent respecter un certain nombre de covenants et de ratios financiers imposés par la ligne de crédit accordée en 2007 :

Période de 12 mois s'achevant au :	Rapport Dettes Financières Nettes Consolidées / EBE retraité Inférieur à :	Rapport Cash Flow Libre Consolidé / Service de la Dette Consolidé Supérieur à :	Dettes Financières / Fonds Propres Inférieur à :	Dettes Financières consolidées/ Fonds Propres consolidés (1)
31/12/2009 (1)	EBE consolidé > 1000K€	Pas de niveau à respecter	0,3	0,15
31/12/2010	1	1	0,5	Pas de niveau à respecter
31/12/2011	1	1	0,5	Pas de niveau à respecter
31/12/2012	1	1	0,5	Pas de niveau à respecter

(1) Selon avenant conclu le 28 décembre 2009

Par ailleurs à compter de 2010, la trésorerie brute du Groupe doit être supérieure à 4 000K€ à la fin de chaque mois jusqu'au 30/04/2011.

Les opérations suivantes réalisées sans l'accord préalable des prêteurs pourraient également entraîner l'exigibilité anticipée du prêt :

- Investissements supérieurs à 1 M€ par an.
- Opérations de croissance externe pour un montant supérieur à 0,5 M€ par an. Par exception, les opérations de croissance externe ne nécessitent pas l'accord préalable des prêteurs à condition d'être financées à hauteur d'au moins 40 % par augmentation de capital en numéraire ou en nature et que le prix payé en numéraire soit inférieur ou égal à 3,5 M€.

L'ensemble des covenants est à ce jour respecté par SQLI.

Concours bancaires courants

Ils s'élèvent à 415 985 € (intérêts courus non échus : 17 506 €).

15 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Il s'agit principalement des comptes courants vis-à-vis de sociétés du groupe. Les intérêts pris en charges sur la période s'élèvent à 133 539 €.

16 DETTES FISCALES ET SOCIALES

	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	9 142 796	9 142 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 155 320	9 155 320		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée, IS	8 541 495	8 541 495		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	136 185	136 185		
Total	26 975 796	26 975 796		

17 DETTES SUR IMMOBILISATIONS

En euros	31.12.2009
Fournisseurs d'immobilisations	52 094
Soit au total	52 094

18 AUTRES DETTES

En euros	31.12.2009
Complément de prix ASTON EDUCATION calculé en fonction des taux de croissance de l'EBIT et du chiffre d'affaires des groupes ASTON EDUCATION, ASTON INSTITUT pour les exercices 2009 et 2010 : 608 K€ sont à régler en numéraire.	608 000
Remises arrière clients	746 673
Indemnités de licenciement	65 777
Trop perçus des tiers	48 128
Contentieux SCI Chamboise	17 704
Solde tout compte	4 337
Cotisation ADESATT	11 149
Jetons de présence	14 000
Soit au total	1 515 768

19 CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES DETTES

	31.12.2008	Variations	31.12.2009
Intérêts courus non échus	59 479	(15 771)	43 708
Fournisseurs et comptes rattachés	897 535	204 740	1 102 275
Dettes sociales :			
Provision pour droits à congés payés ⁱ	5 847 998	331 920	6 179 918
RTT et prime de vacances ⁱ	302 424	2 891	305 315
Primes et commissions variables ⁱ	1 642 037	75 948	1 717 985
Autres charges de personnel	152 083	(24 545)	127 538
Taxe sur les handicapés	341 447	(93 626)	247 821
FPC, TA ⁱⁱ	947 803	(16 616)	931 187
Dettes fiscales :			
TVTS	33 240	(8 564)	24 676
Contribution de solidarité	181 756	3 176	184 932
Taxe professionnelle	160 910	(273 900)	(112 990)
Taxes foncières	124 500	(94 000)	30 500
Jetons de présence	10 000	4 000	14 000
Total	10 701 212	95 653	10 796 865

ⁱ Charges sociales incluses

20 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il s'agit des prestations facturées d'avance, dont 5 253 066€ au titre des projets au forfait.

21 ECARTS DE CONVERSION - PASSIF

Aucun gain latent n'a été constaté au 31 décembre 2009.

22 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	France	Union européenne	Hors union européenne	31/12/2009	31/12/2008
Projets	91 841	1 596	847	94 284	98 764
Formation	4 058	7	15	4 080	4 084
Conseil	7 319			7 319	5 383
Maintenance et Négoc	1 825	8		1 833	1 072
Total	105 043	1 611	862	107 516	109 304

23 AUTRES PRODUITS

Ils correspondent principalement aux refacturations à destination des filiales en application des conventions de groupe : prix de transfert, facturation des services centraux, contrats de licences de technologie et de marque signés avec SQLI SUISSE.

24 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux éléments en sont les suivants (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Matières non stockées	348	352
Sous-traitance	15 220	10 614
Redevances de crédits baux	21	6
Locations et charges locatives	5 499	5 002
Locations gérance	91	168
Entretien et réparations	466	547
Primes d'assurances	363	372
Personnel extérieur à l'entreprise	60	187
Honoraires	1 847	1 328
Publicité, relations extérieures	361	564
Déplacements, missions et réceptions	2 594	2 443
Frais postaux et de télécommunications	783	778
Services bancaires	102	116
Autres	369	390
Total	28 124	22 867

25 IMPOTS ET TAXES

Les principaux éléments en sont les suivants (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Taxe d'apprentissage	429	409
Formation professionnelle continue	755	729
Taxe professionnelle	1 299	1 345
Taxes foncières	247	188
Taxes sur les véhicules de tourisme	100	136
Contribution sociale de solidarité	183	182
Contributions handicapés	248	339
Autres	(45)	83
Total	3 216	3 411

26 RESULTAT FINANCIER

	31/12/2009	31/12/2008
Produits financiers		
Intérêts sur comptes courants	44 650	175 650
Boni de confusion Sudisim	250 270	
Swap de taux	20 245	64 469
Produits de cessions de VMP	28 586	103 883
Gains de change	531	1 659
Reprises de provisions	533 928	122 960
Autres produits	960	2 066
Total	879 169	470 687
Charges financières		
Intérêts d'emprunts	540 097	1 084 785
Swap de taux	345 142	
Intérêts sur comptes courants	133 539	154 857
Intérêts sur financement factor	37 936	64 457
Différences de change	11 159	12 923
Mali de confusion ICONEWEB	700 560	
Pertes sur cessions de VMP ⁱ	267 270	50 781
Pertes TECHMETRIX		86 657
Divers	5 691	10 198
Dotations aux provisions ⁱⁱ	682 618	562 174
Total	2 724 009	2 026 832
Résultat financier	(1 844 840)	(1 556 145)

ⁱ Dont 250 000 € de moins-value sur actions propres remises dans le cadre de l'acquisition d'ASTON EDUCATION.

ⁱⁱ Dont sur actions propres détenues 94 744 € et actualisations des prêts relatifs à l'effort à la construction 117 044 €

27 EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

SQLI est peu exposée au risque de change car la société réalise l'essentiel de son activité en France et facture ses prestations en euros. Ses positions en devises aux cours de clôture sont les suivantes :

	USD	CHF	CAD
Actifs		-	-
Passifs		(1 796 750)	(59 475)
Positions nettes avant gestion		(1 796 750)	(59 475)
Positions hors bilan			-
Positions nettes après gestion		(1 796 750)	(59 475)

28 EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX

Règles de couvertures en matière de risque de taux

En 2007, SQLI a contracté une couverture de taux pour se protéger des fluctuations des taux variables sur la durée de remboursement de son emprunt de 17,2 millions d'euros. Cette couverture transforme ainsi le taux variable en taux fixe.

Instruments dérivés de couverture

Les conditions des instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2009, sont les suivantes :

Date de commencement	Ligne de crédit de 17,2 M €		
	31/12/2007	21/06/2007	21/06/2007
Payeur des taux variables Taux variable	BNP	Société Générale EURIBOR 3 MOIS	Société Générale
Taux fixe/variable pour SQLI	4,58%	4,60%	4,60%
Montants notionnels couverts au 31 décembre :			
2009	2 520	3 120	4 680
2010	1 680	2 080	3 120
2011	840	1 040	1 560
Juste valeur des instruments			
Au 31 décembre 2009 :	- 115	- 142	-212

29 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels		
Reprises de provision litige fiscal	109 284	
Reprises sur amortissements dérogatoires ⁱ	12 939	
Reprises de provision pour dépréciation des crédits impôt recherche	2 715 640	489 334
Cessions immobilisations corporelles	309 288	48 271
Total	3 147 151	537 605
Charges exceptionnelles		
VNC des immobilisations cédées	259 745	45 356
Dotations aux amortissements dérogatoires ⁱ	157 797	155 453
Dotations aux provisions pour risques ⁱⁱ	2 596 214	2 003 142
Divers	238 647	193 802
Total	3 252 403	2 397 753
Résultat exceptionnel	(105 252)	(1 860 148)

ⁱ Amortissement des frais d'acquisition immobilisés des titres de participation

ⁱⁱ Dépréciation du crédit d'impôt recherche

30 VENTILATION DES DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

	Dotations	Reprises
Litiges	185 484	37 840
Clients	374 480	88 091
Autres créances	38 251	
Pertes à terminaison	88 565	70 419
Exploitation	686 780	196 350
Actions propres	94 744	487 599
Prêts effort à la construction	117 044	4 441
Pertes de change	50 830	41 888
Financier	262 618	533 928
Amortissements dérogatoires	157 797	12 939
Crédit d'impôt recherche	2 596 214	2 715 640
Litige fiscal		109 284
Exceptionnel	2 754 011	2 837 863
Total	3 703 409	3 568 141

31 IMPOT SUR LES SOCIETES

La situation fiscale pour l'exercice 2009 des sociétés membres du groupe fiscal intégré est la suivante :

	Résultat fiscal	Crédit d'impôt recherche	Autres crédits d'impôts
SQLI (tête de groupe)	(4 826 871)	817 121	31 623
ICONEWEB (déficits avant TUP)	(317 448)		
ABCIAL	-		
LNET MULTIMEDIA	(72 830)	166 974	
CLEAR VALUE SAS	(20 147)		
CLEAR VALUE France	961 221		433
EOZEN France	333 607		
APPIA CONSULTING	87 628		
URBANYS	200 231		
Total groupe fiscal	(3 654 609)	984 095	32 056

La ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel est la suivante :

	Résultat avant impôt	Impôt du	Résultat net après impôt
Résultat courant	(5 586 538)	(515 759)	(5 070 779)
Résultat exceptionnel	(105 252)		(105 252)
Crédits d'impôt de l'exercice	-	(848 744)	848 744
Résultat comptable	(5 691 790)	(1 364 503)	(4 327 287)

32 VARIATION DE LA SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2008		Variations		31/12/2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels						
Amortissements dérogatoires		234 621		144 858		379 479
II. Charges non déductibles temporairement						
A déduire l'année suivante :						
Charges à payer N	210 232		182 644	210 232	182 644	
Ecart conversion actif		41 888	41 888	50 830		50 830
Ecart conversion Passif						
Total	210 232	276 509	224 532	405 920	182 644	430 309
III. Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement						
Moins values à long terme	2 499 460				2 499 460	
	2 499 460				2 499 460	

33 TRANSFERT DE CHARGES

Nature des transferts	Montants
Avantages en nature	181 892
Indemnités d'assurance	12 491
Ristourne fournisseurs	5 692
Indemnités d'occupation	48 895
Indemnités Prévoyance	143 981
Total	392 951

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	39 258 733	-
Clients	4 307 648	-
Avances en comptes courants	5 994 729	-
Fournisseurs	3 811 624	-
Dettes de comptes courants	10 860 463	-
Produits financiers de participation	44 550	-
Charges financières	133 539	-

35 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En milliers d'euros	Rémunérations brutes	Charges sociales	2009	Rémunérations brutes	Charges sociales	2008
Avantages à court terme (1) (2)	447	188	635	731	292	1 023
Avantages postérieurs à l'emploi	13	6	19	24	11	35
Paiements en actions	606		606	604	17	621
Jetons de présence	25		25	51		51
Total	1 091	194	1285	1 410	320	1 730

(1) Par « avantages à court terme », il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

(2) Dont 41K€ versés par Clear Value France.

36 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe, dans le cadre de ses activités, est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements font l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés au personnel, litiges...).

Les autres engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

1) Engagements restants dus au titre d'obligations contractuelles

	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31.12.2009
Locaux	2 439	5 778		8 218
Matériels informatiques	1 796	3 336		5 132
Véhicules	600	553		1 153
Loyers des contrats de locations simples	4 836	9 667	-	14 503

2) Engagements reçus

Les cédants de la société URBANYS ont accordé à SQLI une garantie d'actif et de passif limitée à 15% du prix d'acquisition (complément de prix inclus), elle-même contre garantie par une garantie à première demande de la Banque HSBC d'un montant de 120 K€, libérable par tranche d'un tiers les 24 novembre 2008, 2009 et 2010.

Les anciens actionnaires du groupe EOZEN ont accordé à SQLI une garantie d'actif et de passif, avec un seuil de déclenchement de 50 K€ limitée à 25% du prix d'acquisition (complément de prix inclus), elle-même contre garantie par le nantissement des actions SQLI reçues à l'échange.

Les actionnaires du groupe ICONWEB ont accordé à SQLI une garantie d'actif et de passif, comportant un seuil de déclenchement de 70 K€, une franchise de 40 K€, limitée à 2 025 K€.

Les cédants du groupe CLEAR VALUE ont accordé à SQLI, jusqu'au 24 avril 2010 une garantie d'actif et de passif non solidaire, comportant un seuil de déclenchement et de franchise de 75 K€, limitée à un maximum compris entre 196 K€ et 600 K€ suivant le cours de bourse des actions SQLI.

Les actionnaires de la société NAGA CONSEIL ont accordé à SQLI jusqu'au 31 mars 2012 une garantie d'actif et de passif, comportant une franchise de 25K€, limitée à 350K€ elle-même contre garantie par une caution bancaire de 50K€.

Les actionnaires de la société ASTON EDUCATION ont accordé à SQLI jusqu'au 31 mars 2013 une garantie d'actif et de passif, comportant une franchise de 25K€, limitée à 500K€, elle-même contre garantie par une caution bancaire de 200K€.

3) Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre de la ligne de crédit de 17,2 millions d'euros accordée par Société Générale, BNP Paribas, Palatine et Neufilze OBC Entreprise, SQLI a nanti, à leur profit :

- 859 265 actions de la société CLEAR VALUE,
- 8 880 actions de la société URBANYS,
- 92 718 actions de la société ICONEWEB MULTIMEDIA qui a depuis lors fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine à SQLI,
- 51% des titres EOZEN SA et 4 080 actions EOZEN Belgium,
- le fonds de commerce de SQLI à hauteur de 1,4 million d'euros.

Par ailleurs, les garanties de passif accordées par les cédants des sociétés URBANYS et EOZEN font l'objet d'une délégation de paiement au profit du pool bancaire.

4) Autres engagements

En conformité avec la loi n°2007-1233 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat du 21 août 2007 (dite loi « TEPA ») qui oblige désormais à soumettre les rémunérations, indemnités et avantages accordées aux anciens dirigeants de société cotée à raison de leur départ à une condition de performance individuelle, appréciée au regard des performances de la société, le conseil d'administration a pris la décision suivante à l'unanimité au cours du Conseil d'Administration du 30 juin 2008 :

En cas de cessation de l'ensemble des fonctions de Monsieur Yahya El Mir au sein de la société SQLI, pour quelque raison que ce soit, Monsieur Yahya El Mir percevra une indemnité d'un montant de 250.000 euros sous réserve que la marge opérationnelle courante soit supérieure ou égale à 5% au titre du dernier exercice clos précédant la date de cessation effective de l'ensemble des fonctions de Monsieur Yahya El Mir au sein de la société SQLI.

Monsieur Yahya El Mir a par ailleurs souscrit à un engagement de non concurrence d'une durée de cinq ans limité géographiquement à la France, la Belgique, la Suisse, le Luxembourg, le Maroc et le Canada et limité aux activités du Groupe SQLI. En contrepartie de cet engagement, la Société s'est engagée à verser à Monsieur Yahya El Mir, pendant cinq ans, une indemnité financière calculée sur une base annuelle égale à 60% de sa rémunération brute totale (fixe, variable et avantages en nature), perçue au titre des douze derniers mois de présence au sein de la Société, soit une indemnité totale égale à 300% de sa rémunération brute totale (fixe, variable et avantages en nature), perçue au titre des douze derniers mois de présence au sein de la Société. Cette indemnité totale sera payée selon les modalités suivantes :

- à hauteur de 80%, en un versement à effectuer dans les trente jours de la date de cessation de l'ensemble de ses fonctions au sein du Groupe SQLI, et
- à hauteur de 20%, en soixante mensualités égales.

Une assurance homme clef a été souscrite sur la tête du Président Directeur Général au profit de la société pour un montant garanti de 3.057.000 €; ce montant s'il était perçu serait affecté au remboursement anticipé de l'emprunt bancaire de 17,2 millions d'euros souscrit.

5) Lignes de crédit confirmées et non utilisées

Le groupe dispose, au 31 décembre 2009, des lignes de crédit confirmées et non utilisées suivantes :

- 1 000 K€, sous forme de découvert bancaire auprès de la Société Générale,
- 1 000 K€, sous forme de découvert bancaire auprès de la Banque Palatine,
- 1 000 K€, sous forme de découvert bancaire auprès de la Banque OBC,

6) Litiges en cours

Un ancien actionnaire des sociétés EOZEN Belgium et EOZEN SA a engagé une action en dol devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles à l'encontre des actionnaires apporteurs de ces sociétés à SQLI et des sociétés apportées elles-

mêmes. Le demandeur estime ses dommages à 1,5 M€ Sans préjuger de la décision du tribunal compétent, les conséquences éventuelles de ce litige pour EOZEN Belgium et EOZEN SA seraient couvertes par la garantie de passif conclue avec les apporteurs.

Les sociétés Andrino et Private Outlet ont assigné la société SQLI en dommages et intérêts pour un montant de 178 K€ dans le cadre de la réalisation d'un projet informatique. Le projet concerné ayant fait l'objet d'une recette définitive signée par le client, SQLI n'a pas considéré pertinente une provision, mais a toutefois constaté le risque de non recouvrement des créances relatives à ces clients pour un montant de 74 K€

37 CREDITS BAUX

Les matériels informatiques sont amortis en mode linéaire sur une durée de 5 ans et les matériels de transport en mode linéaire sur une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Immobilisations en crédit bail				
Postes du bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	cumulées	
Matériel informatique	285 718	14 286	14 286	271 432
Totaux	285 718	14 286	14 286	271 432

Engagements de crédit bail							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer ⁱⁱ				Prix d'achat résiduel ⁱⁱⁱ
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	De plus 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total à payer	
Matériel informatique	19 089	19 089	76 357	209 983	-	286 340	2 857
Totaux	19 089	19 089	76 357	209 983	-	286 340	2 857

Les matériels informatiques pris en crédit bail ont tous fait l'objet d'une levée d'option au 31 décembre 2008 ; tous les véhicules ont été restitués.

38 EFFECTIF MOYEN

Catégories	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	1 244	1 257
Agents de maîtrise, techniciens	91	65
Stagiaires	29	36
Apprentis	12	25
Total	1 376	1 383

39 AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Les avantages postérieurs à l'emploi, couverts par des provisions, concernent les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel employé en France qui sont des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite. Les provisions sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

- l'estimation est effectuée sur la base d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié ;
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans ;
- la table de mortalité est celle de 2004-2006 ;

ⁱⁱ Y compris part variable et en cas d'exercice de la promesse unilatérale de vente

ⁱⁱⁱ En cas d'exercice de la promesse unilatérale de vente

- le taux annuel de revalorisation des salaires est calculé par tranche d'âge. Pour chaque tranche d'âge, le taux retenu est la moyenne des taux constatés sur le groupe sur les trois dernières années : de 5,7% (de 20 à 30 ans), à 3,8% (de 31 à 40 ans), 2,7% (de 41 à 50 ans), 1,3% (de 51 à 60 ans) puis constant ;
- le taux d'actualisation retenu est de 4,20% ;
- les taux de turnover par tranche d'âge sont ceux constatés en 2009 sur le groupe : 11,3% (20-24 ans), 18,9% (25-29 ans), 20,9% (30-34 ans), 20,5% (35-39 ans), 16,7% (40-44 ans) ; 14,0% (45-49 ans) ; 4,0% (50-54 ans) ; puis 3% (55 ans), 2% (56-58 ans), 1% (59-60 ans), 0% (61 ans et plus) ;
- l'engagement du groupe vis-à-vis de ses salariés est majoré de 46,5% de charges sociales.

L'engagement est évalué à la clôture 335 K€, charges sociales incluses.

40 DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Le nombre d'heures correspondant aux droits acquis à la clôture de l'exercice s'élève à 78 846 (2008 : 73 444).

41 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	%	Capital (i)	Capitaux propres autres que le capital social (i)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés	Résultat du dernier exercice	Notes
				Brute	Nette					
Filiales (détenues à plus de 50%)										
France										
ABCIAL	99,63	37 000	474 958	7 237 949	190 341				84 604	
ALCYONIX FRANCE	100,00	30 000	131 480	152 769	152 769				55 755	
APPIA CONSULTING SAS	100,00	37 000	116 478						96 178	Détenue par Clear Value sas
ASTON EDUCATION	100,00	70 000	177 498	2 446 600	2 446 600	86 350			11 523	
ASTON INSTITUT	100,00	30 000	(49 408)						(80 781)	Détenue par Aston Education
SYSRESO	100,00	30 000	11 650						11 650	Détenue par Aston Education
LNET MULTIMEDIA	100,00	14 620	(403 246)	200 006	200 006	489 496			81 720	
CLEAR VALUE SAS	100,00	85 928	3 176 902	7 405 608	7 405 608	538 703			(20 147)	
CLEAR VALUE FRANCE SAS	100,00	38 120	2 145 309						639 919	Détenue par Clear Vision Int.
URBANYS	100,00	44 450	749 906	2 129 323	2 129 323				83 896	
XYPESQLI			(313)			5 728			(313)	
NAGA	100,00	150 000	144 084	737 709	737 709	54 532			(15 030)	
EOZEN FRANCE	100,00	38 500	425 260						208 444	Détenue par Eozen sa
Total I		605 618	7 100 558	20 309 964	13 262 356	1 174 809			1 157 418	
Etranger										
SQLI SUISSE (CHF)	99,80	67 404	4 397 766	62 871	62 871				(125 243)	
SQLI MAROC (DH)	99,87	44 119	477 088	27 827	27 827	2 971 200			38 201	
CLEAR VISION INTERNATIONAL €	100,00	93 000	627 485			397 245			28 809	Détenue par Clear Value sas
ALCYONIX INC. (CAD)	100,00	59	(320 711)	1 175 847	1 175 847	563 205			(84 058)	
ICONEWEB MAROC (DH)	100,00	17 648	(15 960)	17 968	17 968	362 199			(3 941)	
EOZEN BELGIUM €	100,00	62 500	2 936 926	8 464 226	8 464 226				616 440	
EOZEN SA €	100,00	124 000	2 720 586	9 169 578	9 169 578				140 036	
EOZEN SINGAPORE (SGD)	100,00	4 952	(187 663)						(1 854)	Détenue par Eozen Sa
SQLI SL (Espagne) €	100,00	30 500	(58 000)	30 450	0	27 500			0	
Total II		444 182	10 577 517	18 948 767	18 948 767	4 321 349			608 390	
Total		1 049 800	17 678 075	39 258 731	32 211 123	5 496 158			1 765 808	

(i) Les informations relatives aux filiales à l'étranger sont données en euros. Le cours du change est celui du 31 décembre.

Toutes ces sociétés hormis SQLI SL (sans activité) sont consolidées dans le groupe SQLI. La SA SQLI contrôle par ailleurs 50% du GEIE Xype-SQLI, constitué en mars 2008 avec la société anglaise Xype (pas d'activité en 2008).